

Avis public d'élection

Addenda

Municipalité de Chute-aux-Outardes

Date du scrutin : 2 avril 2023

Par cet avis public, Rick Tanguay, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 17 février 2023 au 3 mars 2023.

Horaire

Mardi	De 9h30 à 12h00	De 13h30 à 15h00
Mercredi	De 9h30 à 12h00	De 13h30 à 15h00
Jeudi	De 9h30 à 12h00	De 13h30 à 15h00
Vendredi	De 9 h30 à 13h00	

Attention : le vendredi 3 mars 2023 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 avril 2023, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 mars 2023, de 12 h à 20 h**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard le 20 mars 2023.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 2023-03-21.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 mars 2023, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 mars 2023, à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Caroline Hovington
6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

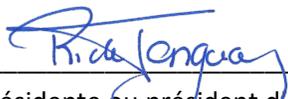
Présidente ou président d'élection

Adresse : 2 rue de l'École, Chute-aux-Outardes (Québec) G0H 1C0

Téléphone : 418-567-2144

Signature

Donné à Chute-aux-Outardes, le 10 février 2023.



Présidente ou président d'élection